

Journoi de Basket-ball

Enseignement secondaire Mercredi 12 avril 2023

<u>Lieu</u>: Centre Sportif Mounier – Salles H1 et H2

Avenue Mounier, 87

1200 Bruxelles - Tél.: 02/762.85.22 - GSM FRSEL: 0473/95.77.60

Equipes inscrites:

	Filles	Garçons	
Minimes (09-10)	Pas d'équipe inscrite	inscrite	
Cadets (07-08)	Pas d'équipe inscrite	3 équipes : IEJE — ISDS — LMDW	
Scolaires (05-06)	Pas d'équipe inscrite	4 équipes : IEJE1 – IEJE2 – LMDW – SJPA	

Arbitrage:

Arbitres officiels de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Basket-ball

Modalités:

- Une équipe se compose de 5 joueur(euse)s et de maximum 7 remplaçant(e)s.
- La mixité est permise. Dans ce cas, l'équipe concourt dans le championnat masculin.
- Le surclassement est autorisé.
- Afin de vérifier la régularité des élèves scolaires présents, ceux-ci devront présenter leur carte d'identité avant le début de leur premier match.
- Chaque équipe doit impérativement être accompagnée d'un professeur.
- Chaque équipe se munit d'un ballon de basket réglementaire (n°7).
- Les joueur(euse)s doivent se présenter avec 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes.
- Les bouteilles d'eau sont à charge des joueur(euse)s.
- Prière de remplir le document A ci-joint avant le début des rencontres.
- 🏋 Pas de chaussures de ville et de baskets à semelles marquantes dans la salle. 🏋
- Interdiction de boire et manger dans la salle.
- Les vestiaires restent ouverts. Il est préférable de ne rien y laisser.
- La FRSEL décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol et conseille aux délégués de se munir d'un formulaire de déclaration d'accident pour leurs élèves.

Déroulement des rencontres :

- Arrêt de chrono uniquement les 2 dernières minutes de la rencontre.
- Un temps mort par rencontre et par équipe est permis.
- Si 2x20': exclusion du joueur après 5 fautes personnelles. Lorsque l'équipe comptabilise 7 fautes personnelles, l'équipe adverse aura droit à partir de la 8^{ème} à 2 lancers.
- Si 2x15': exclusion du joueur après 4 fautes personnelles. Lorsque l'équipe comptabilise 6 fautes personnelles, l'équipe adverse aura droit à partir de la $7^{\rm \grave{e}me}$ à 2 lancers.
- Si 1x15', 2x9' ou 2x12': exclusion du joueur après 3 fautes personnelles. Lorsque l'équipe comptabilise 5 fautes personnelles, l'équipe adverse aura droit à partir de la 6^{ème} à 2 lancers.
- Points: victoire = 2 points; égalité = 1 point; défaite = 0 point; forfait = 0 20.
- En cas d'égalité au classement, c'est le résultat du match entre les ex æquo qui prime. Si l'égalité subsiste, le point average interviendra.

Centre Sportif Mounier

Avenue Mounier, 87 - 1200 Bruxelles GSM FRSEL: 0473/95.77.60

Garçons Minimes:

LMDW Lycée Mater Dei, Woluwe-Saint-Pierre WAGEMANS Jan

Garçons Cadets:

IEJEInstitut de l'Enfant Jésus, Etterbeek – équipe 1REUMONT AgnèsISDSInstitut Saint-Dominique, SchaerbeekKENNES DidierLMDWLycée Mater Dei, Woluwe-Saint-PierreWAGEMANS Jan

Garçons Scolaires:

IEJE1Institut de l'Enfant Jésus, Etterbeek – équipe 1REUMONT AgnèsIEJE2Institut de l'Enfant Jésus, Etterbeek – équipe 2REUMONT AgnèsLMDWLycée Mater Dei, Woluwe-Saint-PierreWAGEMANS JanSJPAInstitut Saint-Julien Parnasse, AuderghemSCHILS Jacques

VERMEERSCH Olivier

Horaire

Rencontres des scolaires en gras – Rencontres des minimes et cadets en écriture normale.

Durée des rencontres : 2x9'

	Terrain 1 (H1-entrée)	Terrain 2 (H1-fond)	Terrain 3 (H2)
10 h 30	Début de location		
10 h 45	Accueil et échauffement		
11 h 30	IEJE1 – IEJE2	LMDW – SJPA	LMDW(Cad) – LMDW(Min)*
12 h 05	IEJE2 – LMDW	IEJE1 – SJPA	ISDS — IEJE
12 h 40	IEJE1 – LMDW	IEJE – LMDW(Cad)	ISDS – LMDW(Min)*
13 h 15	IEJE2 – SJPA	ISDS — LMDW(Cad)	IEJE – LMDW(Min)*
13 h 45	Fin des rencontres et aide de tous pour le rangement du matériel . Merci d'avance !		

^{*}Rencontre amicale

Remise des médailles d'or pour les minimes, cadets et scolaires.

Les rencontres interprovinciales de volley-ball et basket-ball se déroulent le mercredi 19 avril 2023.

Volley-ball	Basket-ball
Lieu : Collège Notre-Dame de Bellevue, Dinant	Lieu : Province du Hainaut
Horaire*: filles le matin et garçons l'après-midi	Horaire : à déterminer

^{*}Horaire tributaire du nombre d'inscriptions